

Lettre de Voltaire à D'Alembert, 15 janvier 1773

Expéditeur(s) : Voltaire

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 15 janvier 1773, 1773-01-15

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 30/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/daledmbert/items/show/2001>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitRaton convient que Bertrand a raison par sa lettre du 9...

RésuméRéponse à la l. du 9 janvier (73.06) : censure des « commis à la phrase » [Les Lois de Minos]. Belleguier et son discours pour les prix de l'université.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire73.13

Identifiant1542

NumPappas1278

Présentation

Sous-titre1278

Date1773-01-15

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
Publication de la lettre Best. D18135. Pléiade XI, p. 211-212
Lieu d'expédition Ferney
Destinataire D'Alembert
Lieu de destination Paris
Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français
Source copie, « Ferney », s. « Raton », 3 p.
Localisation du document Oxford VF, Lespinasse III, p. 122-124

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné
Auteur(s) de l'analyse Non renseigné
Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

conservé ce cher homme.

17

Paris ce 15 janvier 1773.

Racon connus que Bertrand a
raison par sa lettre du 9. janvier.
Bertrand a mis le digne sur la
plaine; mais il faut qu'il sache
qu'en se référant à Raton deux
semaines après l'interrogatoire, aux quelles
il a été obligé de substituer des
longueurs. On ne fera jamais rien
de possible, et le commerce de l'éprie
ira toujours en décadence quand
les hommes à la phrase retourneront
vers poches à la Devane des papiers.
C'est dommage, car la ruse s'est

15 janvier 1773

hueruse; et il a donné lieu à des
notes qui feront douter les chevaux
à la tête des hommes à la ruse, à moins
qu'ils ne soient témoins.

On recommence les sauts. Tige
dans une des fentes supprimées.

C'est une plaisante contradiction d'avoir
chassé ces bœufs, et de ne vouloir pas
qu'on parle de leurs cornes.

M. de Bellequis m'a écrit que
vous n'avez reçu son discours
pour le prix de l'université, il y a
huit jours, si son Typographe
n'avait pas été fort inquiet à
Montpellier, où sa doctrine s'imprime.
ce M. Bellequis n'en paraît pas.

Oxford VF

4.4248
I.4569

me d'ailleurs il a le pan au que l'on
 des plaisanteries dans cette affaire.
 Il est quelque fois un peu ironique,
 mais il prouve tout ce qu'il dit.
 pas de faire autrui, au quel
 il n'a pas le petit mot à répondre.
 Je ne sais pas qu'il ait le prix,
 car ce n'est pas la sagesse qui
 le donne. La pauvre diablesse est
 toujours au fond de son puits, dit
 elle, voir cela, ce bazar de
l'eau.

Je vous embrasse tendrement. Raton

Paris. le 1^{er} février 1777
 Pour votre, Monsieur Beaumont, le

~~mon~~ d'écouter. écrit à
 Raton. Un fripon du temps de la
 Comédie française, a vendu à un
 fripon de la Librairie nommé
 Valade, une partie des Loix et
 constitution de Minor, et y a joint
 une autre partie de la façon de
 quelque bonne ame sa complice.
 On débute cette raproche hardiment
 sous mon nom. Ainsi en vole un
 comédien, je en me rend ridicule.
 C'est assurément le plus petit mal
 heur qui puisse arriver; le grand
 je vous prie de dire à vos amis
 que je ne suis pas tout à fait
 aussi impudent que Valade le